

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 25 JUI 2024
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 35

Nb. de représentés : 4

Nb. d'absents : 14

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à 17h09, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphane DIJOUX, 1er Adjoint.

AFFAIRE N° 33/1597 :

Vote de subventions aux associations dans le cadre de la programmation 2024 du Contrat de Ville

ETAIENT PRESENTS :

MM. DIJOUX Stéphane, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEE Jean François, FERDE Thérèse, VALY Nazir, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Héléna, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

REPRESENTE (S) :

MM. FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), POTIN Philippe (par Madame AHO NIENNE Sandrine), VAYABOURY Jean Patrick (par Madame GUIEN Marie Claire), RIVIERE Christelle (par Monsieur DIJOUX Stéphane).

ABSENTS :

MM. FONTAINE Michel, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, RAYMOND Edmée, LORION David, BELLON Stéphen, ACAPANDIE Freddy, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, BOYER Marie Pascaline, BASSE Pascal.

Le Président de séance constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Héléna ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président de séance certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 28 juin 2024 et la convocation du Conseil Municipal faite le 19 juin 2024.



Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240625-35-1597-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024

Michel FONTAINE

Affaire n°33/1597 : Vote de subventions aux associations dans le cadre de la programmation 2024 du Contrat de Ville.

Pôle Développement Social Territorialisé - Direction de la Proximité

Le Maire rappelle à l'Assemblée que la Ville de Saint-Pierre s'est engagée dans l'élaboration du Contrat de ville 2015-2022, conformément à la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014.

Dans le cadre de cette démarche, un accord cadre a été signé le 29 juin 2015 le Contrat De Ville a été validé le 16 décembre 2015. Il a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2023.

Un comité de pilotage sur la programmation 2024 du Contrat De Ville s'est déroulé le 5 avril 2024 et a retenu le principe d'une participation au financement de diverses actions portées par le tissu associatif sur les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

Ces actions s'articulent autour des 4 piliers de La Politique de la Ville :

- Cohésion Sociale
- Cadre de vie, renouvellement urbain
- Développement Économique et Emploi
- Valeurs de la république et Citoyenneté

Afin de garantir la faisabilité de ces projets, les associations suivantes sollicitent l'attribution d'une subvention.

*** Cohésion sociale**

Association	Intitulé du projet	Subvention ANCT	Subvention Ville
Office des Sports et Temps Libre (OSTL)	A tout âge	-	1 500.00 €
Association Couleur du Sud	Joli Fond i bouge	-	6 000.00€
Association La Case Momon Lé La	Lieu de Soutien, d'écoute et d'activités	1 500.00 €	1 500.00€
Association EOLE	Koman i lé ?	1 500.00 €	1 500.00 €
Association Culturelle et Sociale pour l'Accès à l'Insertion (ACSAI)	Prévention Spécialisée : Educateurs de rue	23 245.00 €	23 244.00 €
	Psychologue de rue	19 329.00 €	27 700.00 €
Association la Vanilla Garden	Agir pour le mieux vivre	1 750.00 €	1 750.00 €
Association Sportive et Culturelle Ambroise Vollard (ASCAV)	Les foulées de Condé	2 000.00 €	2 000.00 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240625-35-1597-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024

Maloy'arts 974	Ateliers/Stages de kalaripayat, art martial de santé du Kérala	1500.00 €	1500.00 €
Juliette aux pays des marmailles	Kréabule itinérant-Ludothèque, loisirs créatifs, chanson lontan, spectacles et/ou bl marmailles-théâtre entre nous	5 000.00 €	5 000.00 €
Ansamb pou nout tout	Sortie culturelle en famille	-	2 750.00 €
Economie Sociale et Familiale Réunion (ESFR)	Point Conseil Budget	3 000.00 €	3 000.00€
Le poids des mots	Marche urbaine bien être pour tous	-	2 455.00 €
Club Sport Adapté de Saint-Pierre (CSASP)	Les ateliers d'ateliers adaptés	1500.00 €	900.00 €
Fédération Hip hop et culture urbaine de la Réunion	Dynamisation urbaine	2 000.00 €	2 000.00 €
Fédération Musicale de la Réunion (FMR)	Classe orchestre	-	15 000.00 €
Kouler peï	Nout léritaz maloya	1500.00 €	800.00 €
Les Alizés du Cap	Espace de lien social	2 500.00 €	2 500.00 €
Bek la Barre	Street workout Saint-Pierre	4 000.00 €	4 000.00 €
Que la zoone	Zoone des talents	1 500.00 €	1 500.00 €
TOTAL PILIER		71 824.00 €	106 599.00€

*Cohésion sociale – Éducation

Association	Intitulé du projet	Subvention ANCT	Subvention Ville
Case Marmaillons	Soutien à la fonction parentale	12 500.00€	12 500.00€
Foyer Socio Educatif du Collèges des Tamarins	Projet REP+ Tamarins	3 482.00 €	3 483.00 €
Office des Sports et Temps Libre (OSTL)	Apprentissage de l'anglais	4 000.00 €	4 000.00 €
Foyer Socio Educatif Collège de la Ravine des cabris	Projets REP+ Ravine des cabris	6 500.00 €	6 500.00 €
Association Sportive et Culturelle Ambroise Vollard (ASCAV)	Nou fé spor ek la kiltir dan Condé	2 100.00 €	2 100.00 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240625-35-1597-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024

Foyer Socio Educatif Collège Henri Matisse	Projets REP+ Henri Matisse	5 000.00 €	5 000.00 €
	Classe relais	-	5 250.00€
Foyer Socio Educatif Collège Paul Hermann	Projets REP+ Paul Hermann	6 500.00 €	6 500.00 €
Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE)	Projets REP+ Terre-Sainte	5 000.00 €	5 000.00 €
	Projets REP+ Tamarins	1 518.00 €	1 517.00 €
Lékol musik trad	Harmonie en pause	4 220.00 €	3 220.00 €
TOTAL PILIER		50 820.00 €	55 070.00 €

*** Cadre de vie**

Association	Intitulé du projet	Subvention ANCT	Subvention Ville
Office des Sports et Temps Libre (OSTL)	Actions du centre social	-	5 000.00 €
Maison familiale et rurale	Mets du vert dans ton quartier	6 475.00 €	6 475.00 €
TOTAL PILIER		6 475.00 €	11 475.00 €

***Développement économique, emploi et insertion**

Association	Intitulé du projet	Subvention ANCT	Subvention Ville
Association 102 FM	Exprim toi	-	14 062.00 €
WEBCUP	Fredo.re	15 000.00 €	15 000.00 €
KIKILIK	Des rêves à mes baskets	3 268.00 €	4 268.00 €
Les Apprentis d'Auteuil	Tre sport et culture hors les murs	2 500.00 €	2 500.00 €
Association REUSIT	PLUMES - Ecriture bienveillante	10 944.00 €	10 944.00 €
Jardin bourbon et des traditions	Créer et vendre son activité coopérative	7 650.00 €	7 650.00 €
TOTAL PILIER		39 362.00 €	54 424.00 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240625-35-1597-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024

*** Valeurs de la République et Citoyenneté**

Association	Intitulé du projet	Subvention ANCT	Subvention Ville
Office des Sports et Temps Libre (OSTL)	Atelier de discussion et d'échanges		1 500.00 €
TOTAL PILIER		-	1 500.00 €

TOTAL GENERAL	ANCT	VILLE
	168 481.00 €	229 068.00 €

Le financement est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire N° 024 65748 16 RE24000030

Sur proposition du Président de séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- D'APPROUVER les subventions proposées aux associations ci-dessus mentionnées
- D'APPROUVER les conventions annexées.
- DE L'AUTORISER, lui ou l'un de ses adjoints délégués dans leur domaine respectif de compétences à SIGNER toute les pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240625-35-1597-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024